



Bilan quantitatif et qualitatif

années 2021 et 2022



Introduction

Suite à sa création en février 2020, et malgré une période compliquée liée à la crise du Covid, l'association a su déployer de multiples activités. Ceci, grâce à l'arrivée de notre salarié chargé de la coordination des projets en mars 2021, à la présence au quotidien du collège solidaire et à celle des bénévoles actifs des différentes commissions. C'est à cette date que les activités de l'association se sont réellement développées et que l'espace de coworking a été officiellement ouvert.

Les projets artistiques

Porté par la commission « vie artistique » et basé sur l'accueil de 4 résidences rémunérées de recherche par an pour suivre le cycle des saisons, le projet a été élargi à l'accueil de 3 ou 4 résidences intitulées « Pour faire connaissance », l'association prenant en charge fluides, hébergement et frais administratifs. D'autres résidences pour lesquelles la grande salle de spectacle est louée sont possibles et ont déjà eu lieu.

Des actions de sensibilisation et des ateliers artistiques sont proposés par les artistes dans le cadre de ces résidences (avec l'école, les associations petite enfance, les jeunes de centres d'animation, des enseignants de collège, des habitants des alentours, etc.)

En 2021 :

4 résidences, une exposition , un festival de documentaires et 3 spectacles :

Au printemps, du 24 au 28 mai : la Cie Terre sauvage, Sabrina Maille pour préparer sa création "Est-ce que je peux entrer ?"

A l'automne, du 5 au 12 septembre : la Malagua , Alejandro Russo pour préparer un futur spectacle ;

et du 24 octobre au 5 novembre, la Cie Fond vert, Laura Bazalgette, pour présenter un projet avec des amateurs et écrire sa prochaine mise en scène ;

A l'hiver, du 8 au 12 novembre, puis du 6 au 10 décembre, Agata Maszkiewicz, associée à une danseuse et une plasticienne pour travailler sur le relation : mouvement et lumières.

L'été : 1 exposition et 3 soirées de spectacle ont été organisées :

- du 1er au 10 juillet : exposition de sculptures et peintures Jean-Louis Raina (et ateliers avec les enfants)
- le 25 juillet, la Cie Les créants pour un spectacle déambulatoire
- le 3 août le groupe Trémil pour une soirée de musique et danse traditionnelles
- le 10 août pour une soirée documentaire "Libre"

En 2022 :

Six résidences, deux festivals, deux spectacles, deux documentaire, une fête :

En janvier, deux résidences :

Du 24 au 29 janvier avec Luc Diabira, musicien, conteur et une chanteuses pour créer un spectacle jeune public *Le rêve de Singalé* qui a été présenté le 6 mars devant une soixantaine d'enfants ;

Du 29 janvier au 5 février avec Eniah Poésie, jeune slameur qui a présenté son projet, lors d'une sortie de résidence, *La valise poétique* devant une trentaine de personnes.

En mai, deux résidences de printemps ont été organisées :

La première résidence a eu lieu du 16 au 20 mai, avec la Cie Adéquate pour créer un projet intitulé *Balade* : une promenade poétique et ludique dans le petit bois de la Motte Aubert. Les danseurs et le créateur-musique Damien Skoraki (inventeur d'installations interactives tout au long du parcours), ont entraîné enfants et adultes dans ce parcours où tous les sens étaient invités. L'ensemble des enfants de l'école et quelques familles alentours ont profité de la sortie de résidence le 20 mai.

L'autre résidence a eu lieu du 22 au 27 mai avec la Cie des Corps parlants, Mathilde Monfreux pour une création intitulée *Caring banquise* : une installation participative au cœur

du jardin du site, entre arts plastiques, danse contact improvisation et musique. La sortie de résidence, encadrée par deux ateliers de danse, a permis aux quelques 50 personnes présentes d'expérimenter des aventures sensorielles, mettant leurs corps, leurs relations à l'autre et leurs sensations en jeu.

Du 6 au 10 juin, la résidence d'été a été offerte au groupe de musique *Zôrg*. Les 3 musiciens et leur chargée de diffusion ont profité de ce temps précieux dans la salle de spectacle pour peaufiner leur concert, mêlant musiques traditionnelles, chants occitans et électro. Celui-ci a été joué le 10 juin devant une centaine de personnes de tout horizon et de tout âge.

Le festival "A la Motte d'été" - nouveau temps fort - a eu lieu du 23 au 28 juillet, et s'est déroulé en pleine nature dans les jardins, les prés, les bois, les serres et dans les différents espaces paysagés de la Motte Aubert. Il a permis d'accueillir sur 3 ou 4 jours, les créations des artistes invités précédemment en résidence ; des moments conviviaux (ateliers parents-enfants, repas partagés, etc.), une exposition de photos réalisée tout au long de l'année et des initiations ludiques autour de la « permaculture appliquée à l'humain » (écologie, gouvernance partagée, écoute et respect du vivant, intelligence collective, etc.) Mais aussi une soirée festive (concert, dj set) ainsi qu'une buvette et une restauration sur place. Les jauges étaient restreintes pour des raisons artistiques et pédagogiques (balades musicales et chorégraphiques en petits groupes, ateliers de pratique et d'expérimentation, cuisine de plantes sauvages, danse dans l'eau, décoration du jardin collectif), spectacles dans des lieux inhabituels, etc. Quelque 350 personnes ont pu profiter de ces moments originaux et ludiques.

Récemment, du 3 au 7 octobre, a eu lieu la résidence d'automne avec le collectif Lacavale (théâtre documentaire) pour accueillir le spectacle *Jo et Léo*, une forme à destination des adolescents. Dans ce cadre 5 "impromptus" (forme interactive dans les classes interprétées par les deux comédiennes) ont eu lieu au collège public de Surgères pour des élèves de 4ème et 3ème. Ces quelques 120 élèves ont pu assister au spectacle le jeudi 6 octobre à 14h dans la salle de spectacles de la Motte. Ils ont également participé à un débat sur le sujet abordé : "le sentiment amoureux chez les jeunes", et, aborder, notamment, la question de l'homosexualité et de la tolérance. Le soir, le spectacle a été joué devant une cinquantaine d'adultes et adolescents.

Des accueils en diffusion dans le cadre du café associatif de l'association ont également été au programme ; les bénévoles, accompagnés par notre salarié, étant en charge de leur organisation, une fois les spectacles validés par la commission « Vie artistique » et par l'association (pour des raisons de cohérence artistique, budgétaire et administrative).

Ainsi, deux spectacles ont été organisés : un concert de harpe de l'artiste Ismael Ledesma et un spectacle d'humour de Jérôme Berthelot. Également, deux documentaires ont été programmés : *Une fois que tu sais* et *Mauvaise graine*.

Enfin, l'accueil de temps fort ou de projets invités (résidence d'été pour des jeunes avec le centre social de Surgères, festival de cinéma éco-citoyen *Ecran vert* en septembre, ou encore festival "Le retour des terriens" ont également eu lieu en septembre..

L'espace de coworking :

Au sein de l'ancienne "petite grange", confortable et très lumineuse - possédant quelques écrans, une imprimante, un espace isolé (téléphone et visio conférence) et une cuisine équipée - l'espace de travail partagé de l'association compte **5 postes** actuellement.

Un système de conciergerie automatique très pratique a été mis en place et permet à quiconque de réserver, de payer en ligne et d'utiliser cet espace en toute autonomie (boîte à clé, chauffage, utilisation des différents espaces et outils, entretien, etc.).

A ce jour, notre bilan financier pour cet espace est proche du prévisionnel et notre salarié s'attache à diffuser largement l'information sur les réseaux sociaux, ainsi que la documentation dans les villes et villages alentour. Il a commencé à démarcher les réseaux d'entrepreneurs locaux (pépinière, coopératives, cible privilégiée que nous aimerions associer au coworking et à une éventuelle programmation dédiée (débat, séminaires, formations...))

L'école alternative l'*Envol*, installée sur le site et qui accueille 39 enfants de 3 à 12 ans, est également une cible privilégiée, car de nombreux parents habitent parfois assez loin et utilisent ponctuellement ou régulièrement cet espace.

Le café associatif

Lancé et actif depuis l'automne 2021 – le café associatif ouvre **tous les premiers mardis du mois**, dès 16h30 et **tous les deuxièmes samedis du mois**, dès 10h (pour profiter de la présence sur le site des personnes fréquentant l'*Accueilllette du Mignon*), il est propice à de multiples activités proposées par les adhérent(e)s de l'association.

Exemples d'activités qui ont été proposées et portées par les adhérent(e)s depuis l'ouverture:

- Un atelier "clown-éveilleur" pour parents et enfants
- Une session jeux de société
- Une initiation à l'improvisation théâtre & posture de coopération
- Des projections ciné-débat de film documentaires
- Un goûter et initiation au cirque
- Un atelier de construction terre-paille
- Un café-concert avec un joueur de harpe international
- Une initiation au Qi Gong
- Un atelier cueillette et cuisine de plantes sauvages
- Une initiation à la danse-médecine ...

- Un atelier de formation photojournalisme pour développer le blog-média de l'asso -
- Un atelier d'initiation à la greffe d'arbres fruitiers (jardin)

Chacun.e est invité.e à animer son projet et à s'entourer des personnes-ressource pour ce faire. Les référents du café associatif s'occupent de la gestion du bar et de la gestion des adhérents. Cette organisation est notamment facilitée par un système d'agenda partagé ouvert à tous et à toutes sur le site web de l'association (comme pour le coworking). Celui-ci permet de s'inscrire aux activités, d'en consulter le détail, et même de proposer des animations.

Le jardin collectif

De même que pour le café associatif, le projet de jardin collectif s'est peu à peu autonomisé. Doté d'un nouveau nom "A la Motte de chez Nous", la commission rassemble une vingtaine d'adhérents qui se réunissent régulièrement pour planter, désherber, semer, arroser. Il s'agit maintenant de structurer l'organisation interne avec la rédaction d'une charte d'utilisation, affiner les outils de planification et organiser le partage des tâches.

Une petite serre vient d'être acquise pour soigner la culture des semis et de certains légumes. Elle sera avant tout un point de rencontre pour les jardinier(e)s, pour y rassembler les outils, les informations, le plan du jardin et le tableau des tâches. Différentes balades en compagnie de botanistes et des repas à base de leur récolte ont déjà eu lieu et une collaboration avec la pépinière locale « Les Herbes Folles » ou encore l'association Nature Environnement 17 vient de démarrer.

Au-delà des chantiers réguliers et de la progressive co-organisations des jardinier(e)s, l'envie pour la commission jardin est de se joindre au reste du tiers-lieu pour proposer des activités pédagogiques (boutures, greffes, semis, taille...) et/ou programmation culturelle associée à ses thématiques, comme par l'exemple des soirées ciné-débats (deux ont déjà été organisées). L'association est notamment soutenue par la Fondation Léa Nature pour son volet pédagogique.

Un atelier d'initiation à la technique de la greffe des fruitiers a été organisé, ainsi que des ballades et cueillette de plantes sauvages, suivies de dégustation..

Quelques chiffres :

Chiffres d'affaires annuels générés depuis la création

Compte de résultat - 2020

- Ventes de produits finis, prestations de services – 2895 euros
- Subventions – 0 euros
- Autres de gestion courante (dons, cotisations) - 5550 euros

Soit un sous-total : 8445 euros

Compte de résultat - 2021

- Ventes de produits finis, prestations de services – 6051 euros
- Subventions – 48200 euros
- Autres de gestion courante (dons, cotisations) - 1090 euros

Soit un sous-total : 55 341 euros

Chiffres d'affaires réalisé à fin octobre 2022

- Ventes de produits finis, prestations de services - 13 132 euros
- Subventions - 36 750 euros
- Autres produits de gestion courante (dons, cotisations, etc...) - 2 824 euros

Soit un sous-total : 52 706 euros

Total du chiffre d'affaire depuis la création de l'association : 116 492 euros

**Hors valorisation du bénévolat estimé à 31 400€ par an (220 h/mois x 11 mois x 13€), de la mise à disposition de la salle estimée à 9 000€ par an ainsi que l'hébergement estimé à 2000€ par an.*

Indicateurs qualitatifs :

1. Profils des utilisateurs

Notre tiers-lieu, par sa nature hybride et multidisciplinaire, rassemble plusieurs type d'utilisateurs :

Les utilisateurs-trices de l'espace de travail partagé :

- Parents actifs de l'école l'Envol exerçant une activité en auto-entreprise ou activité secondaire, voire de loisir (couture, dessin, associative....)
- Certain.es adhérent(e)s de l'association
- Salarié et bénévoles de l'association
- Artistes de passage en résidence
- Travailleurs.ses indépendants du territoire local
- Salariées de structures locales (associations, structures culturelles) - porteurs.ses de projets dans l'éco-système des tiers-lieux
- Touristes
- Quelques profils de "digital nomades" : personnes de passage exerçant leur activité dans différents espaces de travail partagé

De façon générale, les utilisateurs-trices du coworking sont plutôt jeunes (25-40 ans) et majoritairement féminins.

Les utilisateurs-trices de la salle de spectacle :

- Spectatrices/spectateurs de notre réseau : familles locales, bénévoles, adhérent(e)s, habitant(e)s et cercle proche des habitant(e)s, autres habitant(e)s de tout âge (de 1 an à 90 ans) artistes, compagnies, membres des cafés associatifs des alentours, partenaires divers, touristes, publics passagers
- Formateurs/formatrices dans des milieux divers : danse, théâtre, posture de

coopération, intelligence collective, permaculture humaine, cirque, économie circulaire, etc...

- Stagiaires, participant(e)s aux ateliers pédagogiques
- Adhérent(e)s et bénévoles de l'association dans le cadre du café associatif - -artistes, compagnies, technicien(ne)s
- L'équipe pédagogique ainsi que tous les enfants et les parents de l'école l'Envol (association AP3E)
- Organismes, entreprises, coopératives qui louent la salle (Centre sociaux, associations, coopératives d'entrepreneurs, réseau d'accompagnement de projets, etc...)
- Autres partenaires culturels qui utilisent le lieu (Festival Ecran Vert entre autres)

Les utilisateurs-trices du jardin collectif :

- Habitant(e)s de la Motte Aubert
- Habitant(e)s des communes alentours
- Adhérent(e)s de l'association
- Bénévoles historiques

2. Mode de fonctionnement :

Afin d'organiser au mieux la gestion et le fonctionnement de l'espace de travail partagé, un ensemble d'outils a été développé :

- Un règlement intérieur
- Un système de conciergerie autonome (récupération des clés, entretien ménage, chauffage, etc...)
- Un ensemble de panneaux signalétiques "informations pratiques" : entrée et sortie du coworking, allumage du poêle à granulés, ménage et entretien de la cuisine collective, etc...
- Un guide des bonnes pratiques
- Un calendrier de réservations des postes partagé en ligne (TeamUp)
- Une boîte à récolte de petits dons pour les frais tournants (impression, café, thé, etc...)
- Une trousse médicale de soins de base

Dans le cadre du café associatif, plusieurs outils ont été aussi mis en place pour organiser l'animation de différentes "cartes blanches" :

- Une fiche technique "comment prendre en main un café associatif ?" publiée et disponible en ligne
- Un agenda partagé afin de consulter et proposer des animations
- Un grand tableau physique au sein de l'espace avec post-it pour retrouver ces propositions

Enfin concernant la salle de spectacle, plusieurs outils de gestion (internes et externes) existent :

- Une fiche technique de la salle avec : photos, plan de coupes et dimensions, jauges, sécurité, conditions, équipements, tarifs
- Une convention d'utilisation de la salle de spectacle
- Un règlement intérieur

3. L'accueil humain

Samuel Jules, le salarié de l'association, a été présent sur place à raison de 3 journées par semaine soit 21h jusqu'au 31 mai 2022 afin de garantir l'accueil humain sur site.

A partir de juin 2022, celui-ci est présent en CDI 28h par semaine soit 4 journées du mardi au vendredi (sauf congés, semaines exceptionnelles, etc.)

Lorsqu'il n'est pas là, l'association *A la Motte* garantit, à l'exception de courtes périodes très précises (certaines vacances scolaires, trêve estivale), la présence d'une ou plusieurs de ses membres

4. Les modalités d'accès :

Le système d'accueil des principaux utilisateurs du tiers-lieu (coworkers, artistes, formateurs, locataires de la salle, bénévoles, adhérent(e)s, etc...) repose en grande partie sur la confiance, et l'autonomie de ces derniers.

Ainsi, une fois un premier tour des lieux effectués, explication du système de fonctionnement et conventions effectuées, les utilisateurs peuvent accéder aux espaces de travail en totale autonomie et responsabilité (entretien, sécurité...) dans des créneaux horaires très variables en fonction des activités, des saisons, des formats et modalités d'utilisation.

5. Les relations avec les communautés locales :

Profitant du plein essor de nos activités, en tenant compte également du tissu associatif, institutionnel et culturel existant sur notre territoire : nous avons multiplié les rencontres avec de nombreux acteurs locaux (centres sociaux, structures culturelles, artistes, collectivités, autres tiers-lieux, structures sociales ou d'insertion) afin d'imaginer des projets communs et voir comment s'entraider, voire collaborer.

Avec le soutien financier de l'OARA, deux spectacles de la Cie Adéquate ont été programmés et financés par l'association dans deux Tiers-lieu : le 3 septembre au Barlu à Dissay et le 24 septembre au Clou à Chauvigny.

6. Quelques exemples de collaborations / coopérations entre les utilisateurs

Nous avons pu souligner quelques beaux exemples de collaborations au sein de notre tiers-lieu :

- Quand Jenny, co-workeuse couturière et maman de l'école l'Envol travaille avec Carole Diabira à la réalisation du décor pour le spectacle de l'artiste en résidence Luc Diabira ;
- Quand Alejandro Russo, artiste chorégraphe en résidence artistique passe une

matinée de travail avec Pierre-Alain, ouvrier agricole qui travaille pour Cocottes et Griottes (élevage de poules et poulets bio) pour sa prochaine création ;

- Quand les artistes en résidence rencontrent les jardinier(e)s pour travailler sur leur prochaine création en milieu naturel déambulatoire ;
- Quand une artiste en résidence rencontre les parents et enfants du territoire pour un atelier d'initiation de danse dans l'eau ;
- Quand les parents de l'école, les habitantes, les enfants et les adhérents de notre café associatif se rencontrent pour un goûter partagé animé à la sortie des classes ;
- Quand les artistes en résidence proposent un atelier découverte pratique pour les enfants de l'école ;
- Alain Mascaro, photographe professionnel, bénévole dédié et membre actif de l'association qui collabore avec nos artistes en résidence, les habitants de la Motte Aubert pour une exposition photos, une grande partie des utilisateurs du lieu (professionnels, etc...)

7. Les difficultés et risques

Voici les quelques difficultés et/ou risques que nous pouvons relever aujourd'hui :

- Mobilité : l'enclave rurale parfois compliquée (déplacements, frais d'essence, isolement géographique) même si nous restons bien situés par rapport aux pôles urbains environnants

- Implication régulière des adhérent(e)s dans les activités (jardin, coworking, café associatif) qui reste encore à solidifier et surtout pérenniser. Même si on observe la formation d'un vrai groupe de fidèles bénévoles et membres actifs, et une belle autonomisation, il peut rester compliqué de maintenir la dynamique tout au long de l'année ou lors des périodes creuses.

- L'autonomisation des commissions de travail (hors habitant(e)s, salariés, bénévoles très actifs...) Naturellement, on observe toujours une certaine "centralisation" dans la prise de décision, la mise en place et l'animation de projets et nous souhaiterions aller vers de plus en plus de responsabilisations des usagers du tiers-lieu. Processus en cours et chantier bien engagé mais qui prend du temps.

- La fréquentation encore trop peu importante du coworking – comme expliqué au début, lié au contexte particulier mais aussi à la nécessité du temps long pour intégrer des nouvelles pratiques de travail, nous sommes encore en-dessous des objectifs fixés pour la fréquentation du coworking, même si de très bons signes apparaissent depuis le printemps.

- La bonne coordination et gestion de l'ensemble des espaces lors des périodes chargées (ménages, entretiens, etc.) qui prend du temps et de l'énergie car repose sur trop peu de personnes encore

- Un modèle économique à long terme encore fragile qui repose en grande partie sur les subventions et mériterait à s'équilibrer d'avantages (plus de fonds propres)

8. La progression

L'association continue à bénéficier du soutien précieux des propriétaires du site qui mettent gracieusement à sa disposition les bâtiments nécessaires à son activité : petite grange, salle de spectacle, logement et espace pour le jardin collectif, ce qui lui procure un réel avantage. Le gîte de 10 places jouxtant la salle de spectacles est également un atout pour son activité, dans le cadre d'accueil de formations, stages, séminaires prolongés, etc.

Deux ans après la création de l'association en février 2020, de multiples activités se sont déployées : résidences artistiques et sorties de résidences, rendez-vous et ateliers au jardin et chantiers participatifs, cafés associatifs, repas partagés, expositions, spectacles, mais aussi accueil de formations, séminaires, conférences de rédaction citoyenne...

Les différents partenaires institutionnels ont été très présents ; outre la subvention pour 3 ans, dans le cadre du dispositif AMI tiers-Lieu de la Région, l'association a été soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département de Charente-Maritime et la Communauté de Communes d'Aunis Sud. Dans le cadre de ses activités artistiques, l'association bénéficie également du soutien de l'OARA, l'ONDA, le CDCN Bordeaux-La Rochelle ou encore le réseau *Nos Lieux Communs*. Au jardin enfin, nous avons tissé des partenariats financiers avec le réseau Familles Rurales, et nous travaillons à présent avec la Fondation *Léa Nature* sur le volet de la transmission et l'éducation à l'échelle du jardin nourricier.

9. Les perspectives et opportunités

Depuis le début de l'année 2022, nous travaillons à la mise en place de différents partenariats et actions afin d'insérer notre tiers-lieu dans un maillage territorial régional et local grandissant sur de nombreux volets (culturels, nourricier, etc...) mais en particulier sur la question de la formation de proximité, l'insertion, la création d'activités.

Très concrètement, nous projetons d'accueillir des premières formations en tant que "tiers-lieu accueillant" dans le cadre de "Transformations" avec la **Coopérative tiers-lieu** ainsi que le tiers-lieu **La Matière** (Périgny) autour de l'économie circulaire.

Des liens ont été créés avec un bon nombre d'autres structures de notre territoire : le tiers-lieu **Cyclab**, l'association d'accompagnement de projets **Afipar**, bien évidemment le réseau **Pop Incub** que nous avons accueilli à de nombreuses reprises à la Motte pour leurs formations, la couveuse d'entrepreneurs de charente-maritime **Odacio** mais encore la pépinière **Indigo** à Surgères.

A la Motte souhaite emprunter le virage important de l'**accès à la formation près de chez soi**, pour répondre à des enjeux territoriaux essentiels. Les tiers-lieux ont démontré leur capacité à articuler apprentissage informels et formation professionnelle et soulignent leurs atouts en termes d'accessibilité, de convivialité, d'habitude de coopération et de lieu d'activité réelle.